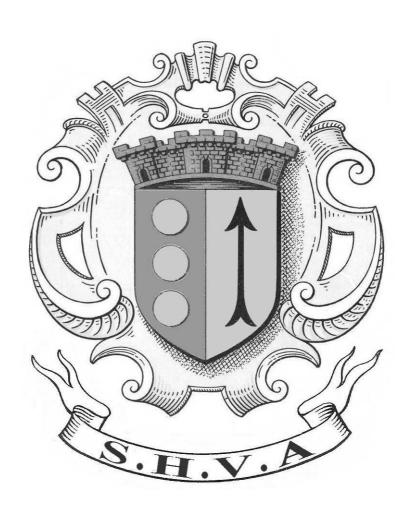
SOCIETE DE L HISTOIRE ET DE LA VIE

N°49 Janvier 2002

A AUBERVILLIERS



AUBERVILLIERS

Les Vertus À travers le temps

SOMMAIRE

- Edito
- Acte de mariage de Mesme Monard
- Devenir respectable mène au crime
 - La foire exposition
 - Nous recherchons
 - Nos activités

EDITO

Les vœux de notre Société à chacune et chacun d'entre vous

Le Bureau de notre Société d'Histoire m'a confié la mission de vous présenter et vous souhaiter ses meilleurs vœux pour 2002, ce dont je m'acquitte avec plaisir.

Présenter des vœux pour une nouvelle année c'est abandonner pendant quelques instants les contingences matérielles d'une vie souvent difficile pour « rêver » d'un avenir souriant à tous, c'est à dire d'un petit Paradis sur terre. Peu importe que ces généreuses pensées soient utopiques, car les temps ne se prêtent pas à une vie facile. Ce qui compte, c'est la bonne volonté de chacun de nous pour travailler au bonheur des autres. Engageons-nous nous même. Dans un Mouvement de jeunesse auquel j'appartenais le mot d'ordre était : « faites-le et çà se fera ». Agissons donc nous-mêmes pour que cette deuxième année du troisième millénaire ne soit pas une année de malheur au moins dans notre milieu quotidien. Et que la paix revienne sur cette terre, que la faim s'éloigne, que la misère diminue.

Toute l'équipe vous souhaite

BONNE ANNEE ET BONNE SANTE

Raymond Labois

Vice-président

L'ACTE DE MARIAGE DE MESME MONARD

La période révolutionnaire de 1789 s'étendit sur environ cinq ans durant les quels notre commune eut un curé, Mesme MONARD, dont l'Histoire retient le nom surtout parce qu'il rédigea le 14 avril 1789 le cahier de doléance de la communauté albertivillarienne. La vie locale connut une vive agitation et les prêtres de la paroisse, comme partout ailleurs, furent pris dans une véritable tourmente. Certains prêtèrent serment à la Constitution civile du clergé, d'autres abandonnèrent leur état religieux pour revenir à l'état laïc. Mesme MONNARD, lui, eut toujours une position équivoque et opportuniste mais fut tout de même arrêté et emprisonné durant deux mois. Peu de temps après, il abjura son état ecclésiastique et, dans la foulée, si l'on peut dire, il convola en juste noce civile le 23 avril 1794. C'est l'acte de mariage que nous transcrivons ci-après :

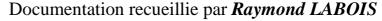
« Aujourd'hui le quatrième jour du mois floréal (23 avril 1794), an second de la République Française une et indivisible, à neuf heures, par-devant moi Jacques Zacharie Féragus (orthographe de l'époque), membre du Conseil Général de la commune d'Aubervilliers, département de Paris, élu le I^{er} avril 1793 pour rédiger les actes destinés à constater naissance, mariage et décès des citoyens. Sont comparus en la Maison commune pour contracter mariage, d'une part le citoyen Mesme MONARD âgé de quarante sept ans, vivant de son revenu dans cette commune, fils de feu Jean Monard et feu Marguerite Sainson son épouse, de la commune de Saint Pierre de Saumur en Anjou, département de Maine et Loire. D'autre part Marie Toussainte CARON âgée de trente deux ans ; fille de Guillaume CARON laboureur, et de Marie-Anne MEZIERE son épouse, domiciliée dans cette municipalité, lesquels futurs conjoints étaient accompagnés de Jean HOUDET, Administrateur du district de Franciade, âgé de trente neuf ans et huit mois, bourrelier domicilié dans cette municipalité, ami du futur ; de Claude BORDIER, âgé de quarante neuf ans, laboureur domicilié dans cette municipalité, ami du futur ; de Guillaume CARON âgé de soixante et un ans, père de la future et de Guillaume CARON âgé de trente ans, tous deux laboureurs domiciliés en cette municipalité; de Jean-Marie DUCULLION dit VALENTIN, vivant de son revenu, âgé de quarante neuf ans et demi, vivant en cette commune et de Jean OYON, épicier âgé de cinquante quatre ans, domicilié en cette commune.

Moi, FERAGUS, après avoir fait lecture en présence des parties et desdits témoins, 1/ de l'acte de naissance de Mesme MONARD qui constate qu'il est né le quatre février an mil sept cent quarante sept dans la commune ci-devant St Pierre de Saumur en Anjou, du légitime mariage de Jean MONARD et Marguerite SAINSON, son épouse ; 2/ de l'acte de naissance de Marie Toussainte CARON qui constate qu'elle est née dans cette commune le neuf mai

mil sept cent soixante deux, du légitime mariage entre Guillaume CARON et Marie-Anne MEZIERE son épouse ; 3/ de l'acte de publication de promesse de mariage entre les futurs conjoints, dressé, publié et affiché par moi FERAGUS devant la porte principale de la Maison Commune d'Aubervilliers le deux Floréal à douze heures du matin après aussi que Mesme MONARD et Marie Toussainte CARON ont eu déclaré à haute voix se prendre mutuellement pour époux ; j'ai prononcé au nom de la loi, que Mesme MONARD et Marie Toussainte CARON sont unis par en mariage et j'ai rédigé le présent acte que les parties et les témoins ont signé avec moi.

Fait en la Maison Commune d'Aubervilliers les jours, mois et an ci-dessus.

Suivent les signatures.





Cette maison située 2 rue du Moutier dépendait du fief AUGER dit CHAUMONTEL appartenant à Monseigneur AMELOT, évêque de Vannes.

Vendue comme bien d'émigré, elle fut rachetée par Guillaume CARON, son fermier, et devint ensuite la propriété de Mesme MONARD, gendre de ce dernier, ancien curé d'Aubervilliers, qui mourut dans cette maison le 25 juillet 1832.

DEVENIR RESPECTABLE A AMENE UN ALBERTIVILLARIEN AU PIRE

Cette histoire est véridique, seuls les noms des intervenants ont été volontairement changés. Elle se situe aux lendemains de la guerre 14/18.

Un gamin d'Aubervilliers, de famille modeste, entre, pour gagner sa vie, aux abattoirs de la Villette. Travail ingrat et difficile, il faut commencer tôt, manipuler des animaux pouvant être dangereux par tous les temps, les mains gelées l'hiver et piétiner dans des rigoles de sang...



ECHAUDOIR DES BŒUFS

Ce jeune, que nous appellerons Louis, arrive avec persévérance à gravir les échelons de la profession. Il commande les ouvriers de son patron chevillard. Il respire la confiance. Force de la nature, il seconde son patron avec efficacité.

Revenu de la guerre, blessé et décoré, il reprend ses activités professionnelles avec l'assurance de ceux, d'origine humble, qui ont réussi par eux-mêmes.

Il envisage de devenir conseiller municipal de sa commune.

NOTABLE ET BANDIT

Voulant réussir à n'importe quel prix, son ascension sociale, commerciale avec un commerce florissant ou il serait devenu patron, locale avec une étiquette d'élu dans sa ville natale, il prendra le chemin du crime pour y arriver plus vite.

Ayant la confiance de son patron, il s'absente de son travail une à deux fois par semaine pour préparer ses coups avec des complices, dans un café de Montmartre. Le soir, il rejoint tranquillement son domicile.

Le 24 avril 1918, après une partie de cartes au « Mouton Blanc » avec son patron, il rentre chez lui, comme d'habitude semble-t-il.

Pour son employeur, demeurant rue de Flandre, le retour est effroyable : son épouse a été assassinée, les recettes de la journée évaporées. Le crime a été commis pendant sa partie de cartes.

Les abattoirs, le lendemain, sont abasourdis ; Louis participe à la douleur de son patron. Il l'accompagne même à l'enterrement.

Le crime lui a rapporté 100 000 francs, s'en attribuant le dixième, il partage le reste avec ses deux complices. Continuant ses méfaits, il échoue dans le braquage d'un encaisseur de la Villette qu'il prévoyait de faire assassiner, lui aussi, par ses compères : « Milo les belles dents » et « Jésus ». Un autre méfait capote avec l'attaque d'un coffre de la banque de la Villette avec de la dynamite. Hélas le coffre était vide...

Le 22 octobre 1920, sur le marché où des milliers de bêtes sont réunies, on retrouve le cadavre d'une caissière qui vient d'être assassinée à coup de masse et dépouillée de sa recette. A cette époque, les transactions se faisaient en espèces.

SOUPÇONNE

La police qui soupçonne Louis de cet attentat, l'arrête. Aubervilliers est scandalisé. Après plusieurs jours, le dossier n'étant pas étayé par des preuves solides, il doit être remis en liberté.

Inopinément, juste avant le non-lieu qui devait le libérer, le directeur de la prison de la Santé est reçu à sa demande par le juge instruisant l'affaire. Il apporte une lettre de Louis, écrite en prison, adressée à son ami « Georges » lui demandant un témoignage de faveur.

Convoquant Louis, celui-ci est confondu, et confesse ses crimes : « Les affaires rondement menées, il n'avait plus besoin d'argent, en passe de devenir administrateur du bureau de bienfaisance ; mais son complice « Georges » voulait acheter un hôtel et lui fit du chantage : ce qui perdit toute la bande »

CONDAMNE

Toute la bande, une douzaine de personnes est arrêtée. Le jugement est rapide, les peines s'étalent de la peine de mort au bagne à perpétuité. Louis ne sera pas condamné à la guillotine, son passé pendant la guerre lui épargnera l'exécution.

Envoyé en Guyane, au bagne de St Laurent du Maroni, il sera affecté, grâce à son métier de boucher au marché de la viande.

En 1925, après une incartade, il fut jeté dans un blockhaus puis envoyé aux îles dont on ne revient jamais.



L'HORLOGE ET LA ROTONDE DES ABATTOIRS DE LA VILLETTE

AUJOURD'HUI AUBERVILLIERS EST EN FETE

C'EST LA FOIRE EXPOSITION

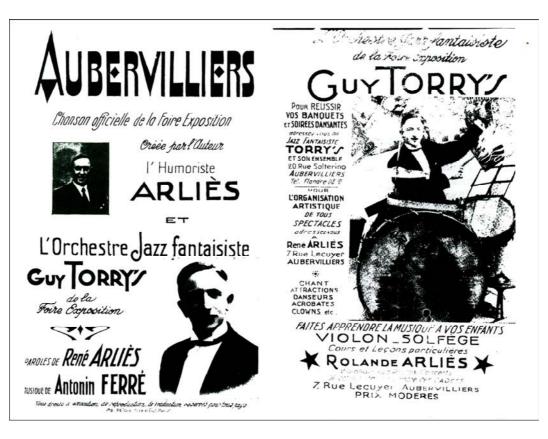
La vie d'une commune est faite de manifestations publiques de toutes sortes dans des domaines d'activités fort diverses : culturelles, distractives, sportives, commerciales. En cette dernière matière Aubervilliers est en panne de grands projets. La quinzaine de Noël, les animations sur les marchés forains et les brocantes restent bien en deçà des initiatives prises dans ce qu'on a appelé « l'entre deux guerres ».

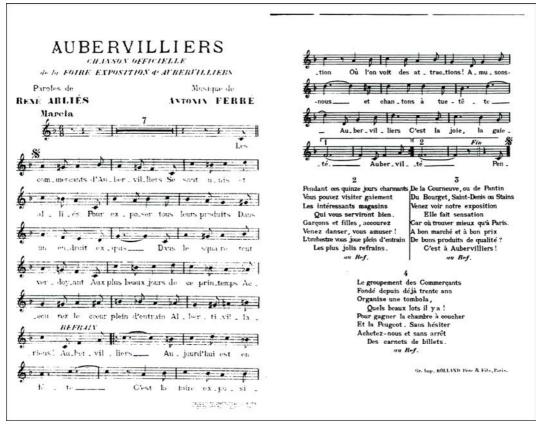
Après 1920 s'est créée une Association qui fut très active sous la présidence de Désiré Bénégent « L'UNION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE ». A cette époque la salle des fêtes du square de la République était à la disposition des Sociétés locales qui y organisaient des séances théâtrales, des bals, des conférences dans les deux grandes salles qui abritent maintenant « le Théâtre de la Commune » et le cinéma « le Studio ». On l'appelait alors le « Palais des fêtes ». En 1929 l'Union Commerciale prit l'initiative d'organiser dans ce palais la première Foire Exposition du 13 au 18 avril. Soixante treize commerçants, artisans et petits industriels y participèrent. Chaque stand n'avait que 2 m de façade et 1,75 m de profondeur et coûtait 10f (300f aujourd'hui). Cette initiative fut appréciée et la foire s'étendit dans le square jusqu'à la guerre de 1939.

Après la Libération, l'Union commerciale reprit ses activités mais ce n'est qu'en 1955 qu'une nouvelle Foire Exposition fut organisée du 26mars au 3 avril. Elle avait pris de l'ampleur puisqu'on comptait 200 stands, se tenait dans la salle des fêtes et largement à l'extérieur dans le square qui était devenu « square Stalingrad » et où chaque stand en bois de 2m sur 2m était loué 13000f (1470f aujourd'hui) plus 1000f de droits d'inscription (soit 113f). Chaque jour un spectacle de variétés ou un concert était donné dans le kiosque à musique en plein air. L'organisation artistique était placée sous l'autorité de René ARLIES qui écrivit les paroles de la chanson officielle de la Foire Exposition que nous reproduisons ci-dessous. Le Club Municipal d'Aubervilliers(CMA) n'était pas en reste : il organisait une course pédestre dans les rues de la ville le dimanche de clôture.

Il en fut ainsi une dizaine d'années et ce genre de manifestation disparut, avec la salle des Fêtes. On ne chante donc plus « Aubervilliers c'est la joie la gaieté. »

Raymond LABOIS





NOUS RECHERCHONS

Rubrique ouverte à tous les adhérents

- 13 Les joutes nautiques sur le canal étaient une réalité que beaucoup d'entre nous voudrions connaître. L'appel concerne tant les souvenirs que les documents s'y rapportant : photos Journaux...
- 14 Des boxeurs d'Aubervilliers se sont illustrés entre les 2 guerres et peu après sur des rings. Des noms nous sont parvenus les : TAYSSE, DE SOUZA, PACCAGNELLA, JULES MARTIN... Tous renseignements et photos seront les bienvenus

Nous vous rappelons que les originaux prêtés seront rendus à leurs propriétaires

Réponses

Nos questions trouvent réponses. Ainsi, Colette et Jean Eudeline (certains anciens élèves l'on connu comme enseignant) nous ont fait parvenir un long courrier fort intéressant suite à notre demande concernant l'entreprise « LARBODIERE » ou le père de monsieur Eudeline avait travaillé. Cette réponse étoffera l'article que nous voulons écrire sur cette entreprise.

NOS ACTIVITES

Nous avons participé, à la demande du comité de quartier Victor Hugo-Canal, a une matinée d'échanges, de partage de souvenirs et d'images d'hier à aujourd'hui, samedi matin 1^{er} décembre 2001.

La boutique du quartier au 1 rue du Landy et le café « Le Pacific » ont rassemblé plusieurs habitants (anciens et nouveaux) des rues comme : la rue du Port, la rue Heurtault... qui nous ont parlé de leur enfance, des joutes nautiques sur le canal... (Voir ci dessus recherche n° 13).

Au « Pacific » était dévolu la découverte du film « Aubervilliers » d'Éli Lotar et de Prévert tourné à la Libération, des vidéos des années 36 et celles des semelles de bois d'Albertini.

La boutique du quartier avait rassemblé des documents, des photos mises à la disposition des interlocuteurs. Un seul regret, la matinée était trop courte.

De fructueux contacts ont lieu entre des enseignants et notre Société d'Histoire. Nous sommes ouverts à toute demande de participation, de découverte des documents en notre possession et de la maison de culture légumière où nous avons notre siège.

Madame LORENZI nous a communiqué par courrier un article d'AIR ACTUALITE (revue de l'Armée de l'Air) de juillet août 2001 concernant l'attribution du nom Jacques Lorenzi son frère, à l'école des pupilles de l'armée de l'Air pour leur 60^{ème} anniversaire. Rappelons que Jacques LORENZI participa aux actions de la Libération et qu'il trouva la mort le 23 août 1944 à Aubervilliers sous les balles de l'occupant.

Décès

Nous exprimons toutes nos condoléances à la famille de Georges THOMAS un de nos fidèles abonnés, décédé le 24 novembre 2001.

En novembre dernier, notre ami le Dr SAIZ a perdu son fils âgé de 39 ans victime d'un accident de la route alors qu'il circulait en moto.

A notre collègue, M. SAIZ, à son épouse et à sa famille, notre Société d'Histoire présente ses sincères condoléances, avec le témoignage de sympathie des membres du Bureau.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	2
EDITO	3
L'ACTE DE MARIAGE DE MESME MONARD	4
DEVENIR RESPECTABLE A AMENE UN ALBERTIVILLARIEN AU PIRE	6
NOTABLE ET BANDIT	7
SOUPCONNE	7
CONDAMNE	8
AUJOURD'HUI AUBERVILLIERS EST EN FETE	9
NOUS RECHERCHONS	11
NOS ACTIVITES	11